

SEANCE DU 02 Février 2026

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	13	11

L'an deux mille vingt-six, le deux février à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur GAILLOT Philippe, Maire

MEMBRES PRESENTS : GAILLOT Philippe, MENEGHIN Gaël, IMMER Alain, GUINDT Philippe, SIVEC Jean, OGER Isabelle, REUTER Olivier, THILL Céline, VALANCE Bénédicte, VIEIRA Christophe, WALLERICH Alain ;

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : DEBAILLEUL Delphine donne pouvoir à M. IMMER Alain ;

MEMBRES ABSENTS NON-EXCUSES : BRUN Jérôme.

Madame Isabelle OGER est désignée pour remplir la fonction de Secrétaire de séance et l'accepte.

Objet : 2026 - 984 – Demande de location de 25 m<sup>2</sup> sur la parcelle n° 140, section 23 communale

Par courrier électronique en date du 13 décembre 2025, le propriétaire de la parcelle 130 section 23 a sollicité l'autorisation d'utiliser, à proximité de sa propriété, une surface communale de 25 m<sup>2</sup> sur la parcelle n°140, section 23, afin d'y aménager un petit potager à titre personnel.

Il lui a d'ores et déjà été précisé que les berges doivent rester accessibles pour tout éventuel travail d'entretien. À ce titre, une bande de 6 mètres doit être impérativement préservée, ou a minima 3 mètres lorsque la configuration du terrain ne permet pas davantage ; qu'aucun aménagement en dur hors du sol ne doit être édifié.

Le Conseil après en avoir débattu, à l'unanimité des présents et pouvoir,

**Décide :**

- d'accorder une location telle que précisée ci-dessus pour un montant de 10 € à l'année ;
- de soumettre une convention écrite, formalisant les conditions ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 16 février 2026

Le Maire :

**Philippe GAILLOT**

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été publié sur le site internet de la mairie le 16/02/2026  
Le Maire,

